



Société nationale des  
Québécoises et Québécois  
région des Laurentides

## **Vivre ensemble dans un Québec culturellement fort**

Présenté par :

La Société Nationale des Québécoises et des  
Québécois des Laurentides (SNQL)

489 rue Laviolette

St-Jérôme (Québec)

J7Y 2T8

Tél. (450) 438-4129

Le 15 septembre 2007

## **Table des Matières**

<b>Qui nous sommes.....</b>	<b>03</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>04</b>
<b>Prise de position :</b>	
<b>Démocratie.....</b>	<b>05</b>
<b>Constitution.....</b>	<b>06</b>
<b>Égalité.....</b>	<b>06</b>
<b>Laïcité et religion.....</b>	<b>07</b>
<b>Identité.....</b>	<b>08</b>
<b>Langue.....</b>	<b>08</b>
<b>Histoire.....</b>	<b>09</b>
<b>Sécurité.....</b>	<b>10</b>
<b>Politique d’immigration.....</b>	<b>10</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>12</b>

## **Qui nous sommes**

**La Société Nationale des Québécoises et des Québécois des Laurentides (SNQL) est implantée dans le secteur des Laurentides depuis 1952 , connue autrefois sous le nom de Société St-Jean-Baptiste du diocèse de St-Jérôme. Notre organisation se préoccupe entre autres, du développement des éléments identitaires de la société québécoise : langue, histoire, coutumes, mœurs, culture, etc. Nous sommes également mandataire du gouvernement pour la réalisation de la Fête Nationale et nous offrons un service d'entraide (assurance collective au décès) à nos quelque 4 500 membres. Notre représentation nationale se fait à l'intérieur du Mouvement National des Québécoises et Québécois (MNQ).**

**Nos actions et activités quotidiennes sont en cohérence avec notre démarche politique de vouloir faire du Québec un pays.**

**Nous adhérons également à la politique québécoise de l'interculturalisme. Celle-ci, dans une convergence culturelle, semble favoriser davantage l'intégration respectueuse des immigrants dans une société québécoise définie, contrairement à la politique du multiculturalisme fédéral.**

## **Introduction**

Le Québec, de par sa situation géopolitique, est une société francophone, partie d'un Canada anglophone et à l'intérieur d'une Amérique anglophone. Conséquemment, il devra toujours assurer une vigilance et maintenir des activités qui assureront la vivacité et la pérennité de la langue française dans son expression publique et juridique.

Le Québec, de par son histoire, colonisé par la France et conquis par l'Angleterre, devra toujours déployer de l'énergie pour assurer le développement de la culture québécoise. À travers ses 400 ans d'histoire, le Québec a su intégrer l'apport des autres cultures à la sienne.

C'est avec cette réalité fondamentale que nous abordons la question des accommodements raisonnables ou des ajustements concertés. De plus, nous voulons porter une attention toute particulière au fait que dans les situations conflictuelles ou litigieuses dans l'interprétation de la loi au Québec, c'est toujours la Cour Suprême du Canada qui a le dernier mot. C'est donc une structure fédérale et hors Québec qui vient régir nos situations difficiles. Ce fait peut expliquer les craintes et la sensibilité des Québécois devant certaines demandes des immigrants.

Nous sommes profondément convaincus que les nouveaux arrivants doivent avoir le vouloir et le devoir de s'intégrer à la culture dominante du Québec. Pour permettre aux immigrants d'intégrer notre culture, nous croyons fermement que le Québec doit développer beaucoup plus de stratégies et de savoir-faire afin d'aider l'immigrant à s'intégrer totalement à la société québécoise.

Devant l'importance du débat sur les accommodements raisonnables, la SNQL tient à exprimer à la Commission son point de vue malgré les écrits concernant la neutralité des commissaires ainsi que la pertinence de la Commission.

## **Prise de position**

### **Démocratie**

**Considérant que le Québec est une société démocratique avec une Charte des droits et libertés,**

- nous croyons pertinent de réitérer notre engagement dans des règles de fonctionnement collectif qui puisse assurer une cohésion sociale;
- nous souhaitons un gouvernement qui établisse les règles de vie sociale au Québec;
- nous souhaitons un gouvernement qui informe explicitement aux postulants immigrants la nature de la démocratie québécoise;
- concernant cette démocratie, nous dénonçons l'attitude des Directeurs généraux des élections provinciales et fédérales d'avoir ouvert la possibilité de voter avec le visage voilé. Cette attitude nous inquiète d'autant plus par le fait que cette ouverture ne répondait à aucune demande. On peut se questionner sur la clarté du message politique;
- nous recommandons que le gouvernement s'assure qu'il n'y ait aucun accommodement raisonnable ou ajustement concerté sur la base d'un motif religieux portant atteinte à nos coutumes démocratiques.

## Constitution québécoise

Considérant notre spécificité comme peuple français en Amérique et faisant partie de la diversité culturelle mondiale qui doit être protégée;

considérant l'absence d'une constitution québécoise enchâssant les valeurs et principes fondamentaux que le peuple du Québec veut faire valoir et reconnaître mondialement;

considérant le besoin d'encadrement des institutions dans leurs pratiques courantes de gestion de l'État,

- nous recommandons, dans cette nouvelle conjoncture des chocs culturels, que le Québec se dote d'une constitution dans une démarche démocratique.

## Égalité

Considérant que le Québec adhère aux principes d'égalité entre les hommes et les femmes, tel qu'énoncé dans la Charte québécoises des droits et libertés ainsi que dans la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies,

- nous dénonçons tout symbole et attitude qui vont à l'encontre de ce principe. La SNQL n'accepte pas que les femmes soient complètement voilées en portant le niqab ou la burka. Ces façons de se vêtir ne favorisent pas nécessairement l'intégration de ces femmes à une société au visage découvert;
- nous recommandons au gouvernement de ne concéder aucun accommodement raisonnable ou ajustement concerté dans l'exercice de la fonction publique ou parapublique pour des motifs dits religieux qui iraient à l'encontre de ce principe d'égalité.

## **Laïcité et religion**

### ○ **Laïcité**

**Considérant que les citoyennes et les citoyens du Québec ont décidé dans un passé récent de privilégier un état laïc,**

- nous croyons que l'exercice de la religion est du domaine privé. Nous nous objectons à toute manifestation religieuse dans nos écoles primaires, secondaires, collégiales et universitaires ainsi que dans tout l'exercice de la fonction publique et parapublique;
- nous recommandons que le gouvernement émette des politiques très claires énonçant sa volonté que la vie collective au Québec se fasse dans un état laïc.

### ○ **Religion**

**Considérant que les principales demandes d'accommodements raisonnables ou ajustements concertés proviennent de groupes religieux fondamentalistes ou ultra-orthodoxes,**

- nous croyons pertinent d'être prudent face à ces demandes;
- nous recommandons que le message de la société québécoise soit au plus clair avec des groupes religieux qui ne respectent pas les fondements historiques de notre société.

## **Identité**

**Considérant que l'affirmation de l'identité québécoise n'est pas un refus de la richesse interculturelle,**

- nous croyons à propos de demander que tous les dirigeants des différentes structures organisationnelles du Québec se mobilisent dans le développement des éléments identitaires québécois;
- nous souhaitons que les nouveaux arrivants se joignent à la culture québécoise, celle-ci définit avec une identité forte par les Québécoises et les Québécois eux-mêmes;
- nous souhaitons une expression culturelle québécoise conforme à sa langue et à son histoire;
- nous recommandons au gouvernement de s'assurer que les dirigeants de la vie politique et sociale ne concèdent aucun accommodement raisonnable ou ajustement concerté, basé sur des motifs religieux qui auraient pour résultat de mettre en veilleuse un ou des éléments de l'identité québécoise.

## **Langue**

**Considérant que le Québec est une société francophone dans une Amérique du Nord anglophone (2% de la population totale),**

- nous croyons que cette réalité enrichit la culture nord-américaine et qu'elle doit être soutenue davantage. Nos ancêtres de France ont émigré au Québec (Canada) avec un héritage linguistique millénaire qui a façonné notre vie culturelle;

- **il nous apparaît de plus en plus important que la Charte de la Langue française soit diffusée à ceux et celles qui demandent à immigrer au Québec;**
- **nous souhaitons que le gouvernement soit très ferme dans son application et qu'il ne laisse pas certains groupes en contester sa légitimité. La contestation juridique concernant la Loi 104 exprime, à notre avis, ce besoin de fermeté politique vis-à-vis le vivre en français au Québec;**
- **nous incitons fortement le gouvernement du Québec à accélérer la francisation des entreprises y compris celles de moins de 50 employés afin de permettre aux Québécois et nouveaux arrivants d'être plus nombreux à travailler en français.**

## **Histoire**

**Considérant que la société québécoise s'est développée dans un contexte religieux judéo-chrétien qui a façonné notre histoire, notre culture et nos mœurs,**

- **nous croyons bien fondé le désir des Québécoises et des Québécois de protéger cet héritage;**
- **nous sommes d'avis que le choc actuel des cultures trouve aussi une explication dans la confrontation entre ce passé judéo-chrétien du Québec et les orientations des autres nations;**
- **nous souhaitons que la société québécoise puisse poursuivre son évolution sans renier cet héritage, tout en acceptant la contribution des autres ethnies, nations et cultures;**
- **nous recommandons que le gouvernement fasse connaître aux personnes souhaitant s'établir au Québec cette réalité et les implications dans leur vie quotidienne**

## **Sécurité**

**Considérant que la sécurité des enfants du Québec est une valeur fondamentale,**

- nous dénonçons toute exception à ce principe;
- nous croyons que le port du kirpan dans nos institutions d'enseignement est un non-sens et va à l'encontre de ce principe;
- nous recommandons que le gouvernement revoit les lois et politiques du Québec afin d'empêcher ce comportement;
- nous croyons également que le port du niqab ou de la burka ouvre la porte à certains dangers. Sans être alarmiste, permettrions-nous à nos citoyens le port de la cagoule ou du masque dans nos endroits publics? Comment assurer la sécurité dans nos relations sociales si nous ne sommes pas tous à visage découvert?

## **Politique d'immigration**

**Considérant le nombre de plus en plus important de nouveaux immigrants à chaque année,**

- il devient urgent et impératif que le Québec revoit sa politique d'immigration et se dote d'une politique efficace;
- nous croyons que les ordres professionnels pourraient faire plus pour reconnaître la formation antérieure des immigrants afin de faciliter une intégration au marché du travail;
- nous croyons qu'il devrait y avoir davantage d'organismes communautaires voués à l'accueil et l'intégration des immigrants tel Le Coffret à St-Jérôme;

- **en lien avec la réalité québécoise, il nous apparaît important que les critères de choix des nouveaux arrivants soient revus de façon à maintenir l'équilibre des diversités dans notre société;**
- **nous sommes d'avis que les postulants immigrants ne sont pas assez informés des fondements de la vie sociale au Québec.**

## **Conclusion**

C'est en toute simplicité que la SNQL vous a présenté son point de vue. Nous croyons qu'il est impératif dans cette réflexion de ramener le tout à sa formule la plus élémentaire possible. Pour nous, la société québécoise est une jeune société, dynamique et pacifique avec une volonté d'accueillir des immigrants qui s'intégreront à la culture dominante du Québec.

La SNQL se veut un organisme ouvert et participatif au développement de cette culture Québécoise et souhaite que les générations futures soient fières de leur expression culturelle francophone. L'expression de notre point de vue n'exprime en aucun temps un désir de retour en arrière avec la nostalgie du « bon vieux temps ». Elle se veut tournée vers l'avenir, croyant dans la force de l'identité québécoise.

**Rédigé par : Réjean Arsenault, président**

**Diane Laporte, secrétaire**

**pour le comité ad hoc de la SNQL composé de :**

**Réjean Arsenault, président**

**André Garant, 1<sup>er</sup> vice-président**

**Gérald Cyr, trésorier**

**Diane Laporte, secrétaire**

**Lyne Bérubé, administratrice**

**Gérald Paquin, administrateur**

**Louis Labonté, administrateur**

**Teddy Shanguvu, membre invité**

**Lynda Daunais, directrice générale**

**St-Jérôme, le 15 septembre 2007**